AUX 33 DELICES
FREYCENET Jean
33 Rue Jean Jaures
42800 RIVE DE GIER

St Etienne, le
14/08/2018

Objet : Contrat de location/Notification de cession 2018080133

Fournisseur : **Cashmag pagan**
Matériel : **Autre**

Cher client, FREYCENET Jean

Nous vous remercions pour la confiance que vous nous avez accordée en signant le contrat de location par l'intermédiaire de la société Cashmag pagan

Nous vous informons que nous avons cédé votre contrat à notre partenaire GEOLIA , société spécialisée dans la gestion des contrats de location, conformément aux conditions générales. Ce dernier vous transmettra ultérieurement votre échéancier ainsi que votre facture.

Vos échéances seront payées par prélèvement automatique le 1er de chaque mois, la première échéance étant due au 01/09/2018

Vous trouverez ci-joint les conditions générales ainsi que l'exemplaire de votre contrat qui demeurent inchangés à conserver toute la durée de ce dernier.

Nous vous rappelons que le matériel doit être assuré. Vous pouvez l'assurer auprès d'une compagnie ou opter pour l'adhésion à notre contrat d'assurance groupe, et bénéficier ainsi de conditions dédiées.

Si vous désirez assurer le matériel par vos propres moyens, nous vous remercions de bien vouloir nous faire parvenir une attestation d'assurance dans les 3 semaines. Cette dernière devra préciser le matériel assuré et indiquer que l'indemnisation se fera au profit du loueur soit M2M Financement. A défaut, les frais d'assurance de notre contrat pour l'année 2018 s'élèveront 5.63 € HT et 14.16 € HT pour les annees complètes.

Nous restons votre interlocuteur privilégié pour toute question ou renseignement concernant votre contrat, nous serons joignables aux numéros et adresse ci-dessous :

Soit par téléphone au : 04 77 42 62 16
Soit par email : backoffice@m2mfinancement.com

Nous vous remercions à nouveau pour votre confiance, et nous prions d'agréer, l'expression de nos sincères salutations.

Votre conseiller,